

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

21-09-2009

A une assemblée de consultation publique tenue à la Salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingt et unième jour de septembre deux mille neuf (2009) à 18h30, pour le :

RÈGLEMENT OMNIBUS 525-2009

AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 :

- Afin d'autoriser les habitations unifamiliales jumelées dans les zones Vb-10, Vb-6 et Va-11;
- Afin d'ajouter l'usage *Commerce de location d'entrepôts* à la zone commerciale de service (Cs-1) ;
- Afin de modifier la grille des spécifications;

À laquelle était présents :

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Daniel Bellerose, conseiller, Pascal Ferland, superviseur du service d'urbanisme et Alain Bellerose, directeur général.

Aucune personne n'était présente dans l'assistance.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, Pascal Ferland et Alain Bellerose expliquent le règlement.

L'assemblée de consultation prend fin à 18h40.

Alain Bellerose
secrétaire-trésorier
directeur général

Jean-Pierre Bellerose
maire

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

21-09-2009 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingt et unième jour de septembre deux mille neuf (2009) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, Richard Gilbert, Guylaine Gagné, Daniel Bellerose et Gilles Coutu conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

249-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour. D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

250-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter PV. D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 17 août 2009.

ADOPTÉE

251-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes. D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'août 2009.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
4839	Camping Québec	418.54 \$
4840	Hydro-Québec	2,812.23 \$
4841	Ministère du Revenu du Québec	20,899.41 \$
4842	Petite Caisse	787.01 \$
4843	Hydro-Québec	16,893.00 \$

4844	Postage-On-Call Digital	1,128.75 \$
4845	Société Québ. D'Ass. Des Eaux	1,790.14 \$

TOTAL : **44,728.99 \$**

Salaires	117,156.59 \$
R.E.E.R	2,957.45 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	\$
Remboursement (intérêts)	\$
Remboursement Capital	\$

TOTAL : **120,234.04 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de septembre 2009.

4846	Coté Serge	418.18 \$
4847	Landry Evelyne, Pare Johnny	225.46 \$
4848	Bell Canada	1,708.79 \$
4849	Fédération Québécoise des Mun.	358.67 \$
4850	Hydro-Québec	3,502.79 \$
4851	Ministère du Revenu du Québec	13,940.92 \$
4852	Receveur Général du Canada	14,810.86 \$
4853	TéluS Mobilité	685.36 \$
4854	2759-3284 Québec inc.	14.52 \$
4855	2964-6395 Québec inc.	1,304.43 \$
4856	9120-2671 Québec inc.	9.83 \$
4857	9168-1866 Québec inc.	5.92 \$
4858	Air Brochu 1979 Ltée	612.60 \$
4859	Chrétien Rose Succession	293.66 \$
4860	Dépanneur R. Prud'Homme	818.01 \$
4861	Deschesnes André	69.98 \$
4862	Dufresne Fernand & Daniel	50.77 \$
4863	Perrier Robert & Trudeau Patricia	145.55 \$
4864	Sansregret Éric & Lallier Véronique	48.66 \$
4865	Vaillancourt André	135.99 \$
4866	Groupe Ultima inc.	56,749.00 \$
4867	Hydro-Québec	1,389.83 \$
4868	Postes Canada	240.50 \$
4869	Quatrex Environnement inc.	134.77 \$

TOTAL : **97,675.05 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 21 SEPTEMBRE 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
		\$
4870	9102-6963 Québec inc.	26,553.84 \$
4871	Agritex Lanaudière inc.	43.58 \$
4872	André Laporte & Associés inc.	678.38 \$
4873	Atelier au Cœur du bois	805.98 \$
4874	Atelier JP inc.	429.18 \$
4875	Au Coin du Dépannage inc.	50.00 \$

4876	Beauséjour Dominique	218.50 \$
4877	Bellerose Francois	5,150.55 \$
4878	Bellerose Sylvain	250.00 \$
4879	Bell Canada	147.41 \$
4880	Benoit Claude	660.45 \$
4881	Béton Louis-Cyr inc.	3,061.74 \$
4882	BLR Motorisé inc.	598.51 \$
4883	Linde Canada	216.16 \$
4884	Boisjoli Transport inc.	408.94 \$
4885	Camions excellence	7,431.07 \$
4886	Carl Bellerose Électroménagers	70.99 \$
4887	Centre Aquatique (9062-5575 Qc inc.)	1,495.59 \$
4888	Certilab	18,787.23 \$
4889	Champagne Claude	687.50 \$
4890	Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie	157.92 \$
4891	Charrette Jean-Pierre	312.30 \$
4892	Chemaction	108.36 \$
4893	Conteneur Recycle inc.	5,313.32 \$
4894	Dépanneur R. Prud'Homme	392.42 \$
4895	Distribution Cardinal inc.	268.56 \$
4896	Dulac Gervaise	35.00 \$
4897	Dunton Rainville	12,128.45 \$
4898	EBI Environnement	20,143.43 \$
4899	École Nationale des Pompiers du Qc	74.05 \$
4900	Endress + Hauser Canada Ltée	1,766.49 \$
4901	Équipements Sigma Inc.	39.23 \$
4902	Équitract M.A. Roy inc.	948.77 \$
4903	Équip. Industriels Joliette Inc.	559.74 \$
4904	Ethier Gilles	62.50 \$
4905	Fédération Québécoise	204.75 \$
4906	Félix Sécurité inc.	63.46 \$
4907	Ferland Pascal	40.33 \$
4908	Fonds de l'information Foncière	51.00 \$
4909	Gagné Jules	33.00 \$
4910	Garage Tellier & Fils	135.33 \$
4911	Garage Alain Bruneau	483.55 \$
4912	Garage Marc Dorval Enr.	33.86 \$
4913	Garage Villemaire & Fils inc.	307.48 \$
4914	Georges-H. Durand Ltée	661.88 \$
4915	Hydro-Québec	745.76 \$
4916	Jean-Marc Brissette inc.	650.15 \$
4917	Jobert inc.	24,422.48 \$
4918	Joliette Dodge Chrysler Ltée	1,084.48 \$
4919	Lafrenière Auto	367.97 \$
4920	L'Association des Pompiers	621.00 \$
4921	La Survivance	5,794.06 \$
4922	LBHA & Associés	479.72 \$
4923	Le Fonds de Solidarité FTQ	6,082.20 \$
4924	Les Constructions Rosaire Charrette inc.	25,540.23 \$
4925	Les Clotures Spécialisées	1,523.81 \$
4926	Les Entreprises Nordikeau inc.	23,984.85 \$
4927	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	45.15 \$
4928	Les Pr. De Béton Casaubon	1,276.48 \$
4929	Location Mille Items	1,106.18 \$
4930	Marcel Champagne Électrique inc.	466.12 \$
4931	Marc Levasseur	66.54 \$
4932	M.C. Beauséjour & Richard inc.	14,241.16 \$
4933	Mécanique Jecc Ltée	4,565.93 \$

4934	Médias Transcontinental	608.57 \$
4935	Mini-Entrepôts	282.19 \$
4936	M.R.C. De Matawinie	12,773.25 \$
4937	Néopost Canada Ltée	405.67 \$
4938	P.E. Boisvert Auto Ltée	146.92 \$
4939	PG Govern Qc inc.	112.88 \$
4940	Picard Claude	742.50 \$
4941	Pièces d' Auto Joliette inc.	308.24 \$
4942	Planchers Richard Toupin inc.	846.56 \$
4943	Plomberie Stéphane inc.	863.49 \$
4944	Plomberie D.H.D. inc.	2,650.09 \$
4945	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	1,479.15 \$
4946	Québec Linge	510.02 \$
4947	Richard Daniel	250.00 \$
4948	Satelcom inc.	367.53 \$
4949	Signo Tech	321.63 \$
4950	Sintra inc.	17,590.98 \$
4951	Stéphane St-Jean	77.00 \$
4952	Sylvain Rondeau inc.	4,825.42 \$
4953	Sylvio Champoux & Fils	44,508.91 \$
4954	Techno Diésel inc.	807.93 \$
4955	Transport Jocelyn Bazinet	4,367.13 \$
4956	Univar Canada Ltée	2,038.81 \$
4957	Banque Nationale du Canada (Ultramar)	14,746.85 \$

TOTAL :- 336,766.77 \$

4958	Aréo-Feu Ltée	5,580.09 \$
4959	Association des Prop. Lac-England	200.00 \$
4960	Bati Consult	248.33 \$
4961	Bellerose Yves	39.00 \$
4962	Coutu Gilles	259.50 \$
4963	Dubeau Francois	175.50 \$
4964	Équipement de Bureau Joliette	869.14 \$
4965	Georges-H. Durand	5,376.81 \$
4966	Gouger Guy	783.50 \$
4967	Lacelle Francis	453.50 \$
4968	Laliberté Carine	527.00 \$
4969	Les Industries Usifab Rawdon inc.	644.81 \$
4970	Moisson Lanaudière	200.00 \$
4971	Nettoyeur St-Michel Enr.	45.15 \$
4972	Roy Gaétan	31.00 \$
4973	Satelcom Internet	90.29 \$
4974	Tremblay Jules	185.00 \$

TOTAL :- 15,708.62 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

09-08-12	Association des propriétaires du Lac-England – cotisation pour le chemin..
09-08-13	Quad Matawinie – demande appui financier.
09-08-27	LBHA – étude préliminaire et estimation budgétaire chemin du Lac-Taureau phase III.
09-08-28	Jean-Pierre Bellerose – accusé réception de la lettre de réclamation du 28 juillet 2009 de Mme Élisabeth Martineau.
09-09-04	Certilab – rapport d'inspection du Lac-Taureau.
09-09-08	Françoise Beaulieu, maître de poste – appui contre la

09-09-08 fermeture du bureau de poste.
 Alain Ouellette, directeur général de la Caisse Haute-Matawinie – aide pour toit de la patinoire.
 09-09-10 Moisson Lanaudière – demande d'aide financière.
 09-09-11 A.P.L.T, Daniel Tokateloff, secrétaire – copies des lettres envoyées à la MRC de Matawinie et à la SQ concernant la sécurité nautique sur le Lac-Taureau Rallye Poker.
 09-09-14 Madeleine St-Georges – appui à la demande à Patrimoine Canada.
 09-09-16 Bibliothèque – demande de budget.
 09-09-16 Renouvellement du contrat CAUCA
 Sept. 2009 Chambre de Commerce – invitation pour Parc-Régional du Lac-Taureau le 18 septembre 2009

252-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Paiement pr D'autoriser le paiement de 200.\$ pour la cotisation à l'entretien du chemin du
 entretien ch. Lac- England. Lac- D'autoriser le paiement de 200.\$ pour la cotisation à l'entretien du chemin du
 England. Lac- England.

ADOPTÉE

253-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui financier au De verser 2 000.\$ en appui financier au Club Quad Matawinie pris sur le
 club Quad prochain budget 2010.
 Matawinie

De donner les poutres usagées d'acier de pont au Club Quad Matawinie pour les utiliser s'il y a un besoin.

ADOPTÉE

254-2009 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande pr chemin Suite au dépôt de l'étude préliminaire incluant l'estimation budgétaire en date
 du Lac-Taureau du 27 août 2009, de mandater LBHA et Associés, ingénieurs-conseils, à
 phase III. présenter une demande pour le chemin du Lac-Taureau – phase III au programme Fonds Chantiers Canada – Québec, volet 1.2. D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, secrétaire-trésorier, de la municipalité à signer les documents et le nommer responsable de la gestion des accès en demandant son inscription au service en ligne FCCQ. La Municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

ADOPTÉE

255-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Réponse à Pour faire suite à la réclamation de Mme Élisabeth Martineau et M. Normand
réclamation d'E. Perreault en date du 28 juillet 2009 concernant les travaux 2003 au chemin du
Martineau et N. Perreault. Lac-Taureau, face à leur terrain, la municipalité considère qu'elle n'a causé
aucun préjudice à la valeur du terrain.

ADOPTÉE

256-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui ass. D'appuyer l'Association Canadienne des maîtres de poste et adjoints contre la
Canadienne Maître fermeture des bureaux de poste et d'y maintenir les services qui s'y
Poste rattachent.

ADOPTÉE

257-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Aide fin. à Moisson D'accorder une aide-financière de 200\$ à Moisson Lanaudière pour le
Lanaudière. prochain budget 2010.

ADOPTÉE

258-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Appui pr. Comité du D'appuyer Madeleine St-Georges du comité du 125^e, dans sa demande à
125^e (conseil Patrimoine Canada dans le cadre du programme de "Développement des
municipal) Communautés" pour la célébration du 125^e anniversaire du conseil municipal
le 22 et 23 mai 2010 et qui sera l'occasion d'inaugurer la "Galerie aux cent
portraits", de la Salle Joseph-Moïse Bellerose.

L'apport financier de la municipalité sera d'une valeur de plus de 2,775.00\$
se détaillant comme suit :

- Location de salle 2 jours plus éclairage : 575.00\$
- Achat tableaux notre histoire : 1,600.00\$
- Photocopies : 100.00\$
- Vin d'honneur lors de l'événement : 500.00\$
- Assurance responsabilité

ADOPTÉE

259-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Renouveler contrat D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général
Centrale d'Appels à signer le renouvellement du contrat avec la Centrale d'Appels d'Urgence
Chaudière-Appalaches et à signer la convention incendie.

ADOPTÉE

260-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Adoption règlement 525-2009. Suite à une assemblée de consultation publique tenue le 21 septembre 2009, d'adopter le second projet de Règlement 525-2009 sans modification.

ADOPTÉE

261-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement pr. D'autoriser l'engagement de Construction André Ferland inc., pour continuer
Continuer Maison du les travaux de la Maison du Parc Taureau, pour un montant ne dépassant pas
Parc-Taureau. 25 000.\$. Les matériaux nécessaires seront achetés à part par la municipalité.

ADOPTÉE

262-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Réparation chargeur D'autoriser la réparation du moteur du chargeur Volvo au coût évalué
Volvo d'environ 20 000\$, payable par le fonds de roulement et remboursable sur 5
ans.

ADOPTÉE

----- Les décisions pour la construction des dalles de béton pour boîtes de camion
amovibles et de la garantie prolongée pour l'excavatrice John Deere sont
remises à l'ajournement du 1 octobre 2009.

263-2009 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Inscription d'un D'autoriser l'inscription de Daniel Gagné, journalier surnuméraire, au
journalier pour prog. programme de qualification des opérateurs en eau potable, il débute
Opérateurs en eau maintenant comme apprenti à l'essai au salaire de journalier.
potable.

ADOPTÉE

264-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Mandat à Teknika De mandater Teknika HBA, à présenter une demande au programme PRECO
HBA pr. pour la modification de l'aqueduc rue Léger entre Charrette et Racine et de
Modification boucler le réseau entre Léger et Chagnon par une conduite rue Racine.
aqueduc rue Léger.

ADOPTÉE

265-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Cession de chemin par la Corp. Pour le Dév. Du Lac-Taureau Que la Corporation pour le Développement du Lac-Taureau cède gratuitement à la municipalité le terrain à l'extrémité du Chemin des Érables étant la partie du lot 1-469 du bloc 1, canton de Masson, Maskinongé, tel que décrit au plan de Jacques Drainville, arpenteur-géomètre, minute 3470, dossier 39783

Que messieurs Jean-Pierre Bellerose et Alain Bellerose respectivement maire et directeur général de la municipalité soient autorisés à signer le contrat de cession à être préparé par le notaire André Laporte

ADOPTÉE

266-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

PV du CCU D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 1^{er} septembre 2009 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

267-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation des Vallons de Lac-Taureau. **Demande de dérogation mineure par Les Vallons du Lac-Taureau inc. a/s M. Gabriel Boucher président, pour la propriété située au 100 ch. Vokaty. La demande concerne la construction de 7 bâtiments principaux ayant des superficies de 62.43 mètres carrés (672 pieds carrés) chacun au lieu de 80 mètres carrés (861.14 pieds carrés), ce qui contrevient à l'article 16.2.3-1) du règlement sur les PIIA # 400-1998.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Les Vallons du Lac-Taureau inc. a/s M. Gabriel Boucher président, pour la propriété située au 100 ch. Vokaty. La demande concerne la construction de 7 bâtiments principaux ayant des superficies de 62.43 mètres carrés (672 pieds carrés) chacun au lieu de 80 mètres carrés (861.14 pieds carrés), ce qui contrevient à l'article 16.2.3-1) du règlement sur les PIIA # 400-1998. Chaque bâtiment serait construit sur des terrains conformes et cadastrés. Ces terrains (# 8, 11, 12, 19, 21, 22 et 23) sont représentés sur le plan projet de lotissement M-356, dossier N-6538, minute 186, préparé par Gadoury, Neveu Landry inc.

CONSIDÉRANT QUE le projet est original et qu'il vise l'homogénéité des bâtiments;

CONSIDÉRANT l'aspect visuel;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Les Vallons du Lac-Taureau inc. a/s M. Gabriel Boucher conditionnellement à ce que les bâtiments en question soient construits sur les terrains (# 8, 11, 12, 19, 21, 22 et 23) représentés sur le plan projet de lotissement M-356, dossier N-6538, minute 186, préparé par Gadoury, Neveu Landry inc.

ADOPTÉE

268-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
de Christine Boucher

Demande de dérogation mineure par Mme Christine Boucher pour la propriété située au 490 ch. Ferland. La demande concerne l'agrandissement d'un bâtiment principal à 5 mètres (16.4 pieds) de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres (32.8 pieds), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les PIIA # 400-1998.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par Mme Christine Boucher pour la propriété située au 490 ch. Ferland. La demande concerne l'agrandissement d'un bâtiment principal à 5 mètres (16.4 pieds) de la limite de propriété latérale droite au lieu de 10 mètres (32.8 pieds), ce qui contrevient à l'article 16.2.2-2) du règlement sur les PIIA # 400-1998.

CONSIDÉRANT la présence de roc;

CONSIDÉRANT la topographie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la limite de propriété latérale droite est très boisée;

CONSIDÉRANT les besoins du propriétaire de régler les problèmes de gel;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Mme Christine Boucher

ADOPTÉE

269-2009

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
de G. Champoux et
M. Deslauriers

Demande de dérogation mineure par M. Gilles Champoux et Mme Martine Deslauriers pour la propriété située sur une partie du lot 14, rang 3 Nord-Est, dans le canton de Provost. La demande concerne la création d'un (1) terrain ayant une superficie de 4955.2 mètres carrés au lieu de 5000 mètres carrés, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Gilles Champoux et Mme Martine Deslauriers pour la propriété située sur une partie du lot 14, rang 3 Nord-Est, dans le canton de Provost. La demande concerne la création d'un (1) terrain ayant une superficie de 4955.2 mètres carrés au lieu de 5000 mètres carrés, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

CONSIDÉRANT QU' il ne manque que 44.8 m² de superficie afin d'être conforme;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Gilles Champoux et Mme Martine Deslauriers

ADOPTÉE

270-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter dérogation
de Luc Bordeleau

Demande de dérogation mineure par M. Luc Bordeleau pour la propriété située au 1441, chemin des Conifères. La demande concerne le lotissement de deux (2) terrains ayant des façades de 50 mètres mesurée le long du chemin public, au lieu de 55 mètres, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Luc Bordeleau pour la propriété située au 1441, chemin des Conifères. La demande concerne le lotissement de deux (2) terrains ayant des façades de 50 mètres mesurée le long du chemin public, au lieu de 55 mètres, ce qui contrevient à l'article 10.2.1 du règlement de lotissement # 321-1992.

CONSIDÉRANT QU' à l'époque, ce grand terrain ayant actuellement de 100 mètres de façade était deux (2) terrains de 50 mètres de façade chacun;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Luc Bordeleau

ADOPTÉE

271-2009 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Projet construction
pour 1481, ch.
Conifères

Étude d'un projet de construction (PIIA) par M. Jean Paradis et Mme Ginette Lalonde pour la propriété située au 1481, chemin des Conifères.

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) par M. Jean Paradis et Mme Ginette Lalonde pour la propriété située au 1481, chemin des Conifères.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation des PIIA;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction de M. Jean Paradis et Mme Ginette Lalonde

ADOPTÉE

272-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter
conciliation bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 31 août 2009.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'août 2009.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 14 septembre 2009.

----- Dépôt du procès-verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires pour l'assemblée du 2 juillet 2009.

273-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Entente pr. Acquérir De négocier une entente avec les propriétaires Mme Josée Tranchemontagne
portion terrain et M. Roger Lafleur pour acquérir la portion de terrain nécessaire afin
d'effectuer des travaux de relocalisation du chemin Matawin Est.

ADOPTÉE

274-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Vérification D'aviser l'Association des Propriétaires du Lac-du-Trèfle que suite à la
d'installations demande du 27 juillet 2009 pour la vérification des installations septiques, le
septiques secteur service d'urbanisme de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints devrait
Lac-du-Trèfle procéder dans la prochaine année.

ADOPTÉE

275-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement D'autoriser l'Engagement de François Bellerose Excavation, pour un montant
pr ne dépassant pas 25 000.\$, pour les travaux d'excavation nécessaires à la
travaux d'excavation construction d'installations septiques au Camping Municipal.
Camping Municipal

ADOPTÉE

----- M. Roméo De Carufel dépose une demande pour la cession des chemins
Dulac et Miro.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une
période de questions.

276-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Ajournement D'ajourner la présente assemblée au jeudi 1 octobre 2009 à 19h00.

ADOPTÉE

01-10-2009 Reprise de l'assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité
de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-
Jacques, le premier jour d'octobre deux mille neuf (2009) à 19H00

À laquelle étaient présents :

Jean-Pierre Bellerose, maire, Nicole Cantara, François Dubeau, Guylaine
Gagné, Daniel Bellerose et Gilles Coutu conseillers (ères), Alain Bellerose,
directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un
moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

CORRESPONDANCES

09-09-18 AirMédic – Demande d'aide financière
09-09-18 Commissaire au lobbyisme du Québec – Dépliant d'information

277-2009 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter compte D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période septembre 2009.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
4975	Ministère du Revenu du Québec	19,715.74 \$
4976	Financière Banque Nationale	1,934.98 \$
4977	Petite Caisse	641.16 \$
4978	Société Québ. D'Ass. Des Eaux	3,068.05 \$
TOTAL :		25,359.93 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 01 OCTOBRE 2009

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
		\$
4979	Aréo-Feu Ltée	3,458.49 \$
4980	Atelier JP inc.	261.63 \$
4981	Bélanger	381.28 \$
4982	Bellerose Francois	16,770.02 \$
4983	Bell Canada	1,676.74 \$
4984	BLR Motorisé inc.	189.15 \$
4985	Camions Excellence	6,407.20 \$
4986	Certilab	565.50 \$
4987	Construction A. Ferland	10,839.39 \$
4988	Corporation des Officiers	908.64 \$
4989	Daniel Auto Radio Enr.	653.26 \$
4990	Defoy Électrique inc.	1,794.72 \$
4991	Distribution Pierre Lavigne	451.50 \$
4992	Équip. Industriels Joliette inc.	342.80 \$
4993	Ethier Gilles	94.00 \$
4994	Félix Sécurité inc.	142.22 \$
4995	Fonds de l'information foncière	63.00 \$
4996	Garage Tellier & Fils	136.63 \$
4997	Garage Marc Dorval	71.64 \$
4998	Garage Villemaire & Fils inc.	33.83 \$
4999	Georges-H. Durand Ltée	202.54 \$

5000	Germain Tessier	5,417.99 \$
5001	Gilles Boisvert Enr.	767.51 \$
5002	Hotel Central Benoit Ltée	333.63 \$
5003	Hydro-Québec	3,567.14 \$
5004	Jean-Yves Pilon & Ass.	253.97 \$
5005	Joliette Dodge Chrysler Ltée	910.88 \$
5006	Laliberté Carine	208.50 \$
5007	Le Fonds de Solidarité F.T.Q.	4,001.04 \$
5008	Le Mécano Mobile	52.49 \$
5009	Les Entreprises B. Champagne	1,698.77 \$
5010	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	84.66 \$
5011	Marcel Champagne Électrique inc.	2,882.15 \$
5012	Marc Levasseur	107.80 \$
5013	M.C. Beauséjour & Richard inc.	2,545.20 \$
5014	Mécanique Jecc Ltée	331.80 \$
5015	Mini-Entrepôts	225.75 \$
5016	M.R.C. de Matawinie	12,773.25 \$
5017	P.E. Boisvert Auto Ltée	50.21 \$
5018	Petit – Moteurs J.F.	909.90 \$
5019	Picard Claude	210.00 \$
5020	Pièces d' Auto Joliette inc.	784.01 \$
5021	Plomberie Stéphane	1,726.99 \$
5022	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	261.43 \$
5023	Produits Chimiques Sany inc.	195.39 \$
5024	Québec Linge	193.12 \$
5025	Satelcom inc.	855.03 \$
5026	Signo Tech	450.17 \$
5027	Silencieux Fédéral Mufflers	92.54 \$
5028	Sintra inc.	1,283.73 \$
5029	Sylvio Champoux & Fils	12,989.29 \$
5030	Techno Diésel inc.	1,038.00 \$
5031	Tenaquip	280.61 \$
5032	Transport Jocelyn Bazinet	3,329.83 \$
5033	Univar Canada Ltée	1,277.17 \$
5034	Villemaire Centre de Pompes inc.	59,375.64 \$
5035	APSAM	959.16 \$
5036	Club Quad Matawinie	2,000.00 \$
5037	Hydro-Québec	3,215.79 \$
5038	Les Clotûres M.T. inc.	5,583.91 \$
5039	Les Pr. De Béton Casaubon	25,903.95 \$
5040	M.C. Beauséjour & Richard inc.	2,486.22 \$
5041	Ministère du Revenu du Québec	6,617.57 \$
5042	PG Govern Qc inc.	218.30 \$
5043	Receveur Général du Canada	11,211.65 \$
5044	TéluS Mobilité	556.43 \$
5045	Villemaire Centre de Pompes inc.	50,180.84 \$
TOTAL :-		275,798.59 \$
5046	CLSC de Joliette	4,000.00 \$
5047	Fonds des Pensions Alim.	585.48 \$
5048	Peintures Sylvain Paquin	13,332.80 \$
5049	Ultramar	108.07 \$
TOTAL :-		18,026.35 \$

ADOPTÉE

278-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMENT

Excavatrice - De ne pas prendre de garantie prolongée pour l'excavatrice John Deere.
Garantie

ADOPTÉE

279-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMENT

Dalle de béton pr D'autoriser la construction d'une dalle de béton pour 3 boîtes de camion
boîtes de camion amovibles, pour la sécurité.

ADOPTÉE

280-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMENT

Trottoir rue St- D'autoriser les travaux dans la première partie de la rue Saint-Jacques afin de
Jacques refaire une section de trottoir et d'égout pluvial.

ADOPTÉE

281-2009 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMENT

Fossé Saint-Ignace D'autoriser les travaux de creusage de fossé sur une section du chemin Saint-
Sud et Nord Ignace Sud et le rehaussement d'une section du chemin Saint-Ignace Nord au
secteur du Domaine de la Passe.

ADOPTÉE

- Le directeur général dépose le rapport des indicateurs de gestion 2008.
- 283-2009 Proposé par François Dubeau
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Travaux installations sanitaires Camping. suppl. au D'autoriser les travaux supplémentaires des installations sanitaires au Camping Municipal, payables par le fonds de roulement et remboursables par des versements égaux sur 10 ans.
- ADOPTÉE
- 284-2009 Proposé par Guylaine Gagné
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Projet déphosphatation **PROJET DÉPHOSPHATATION RÉF : TEKNIKA HBA, SMSM-011**
- Que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints certifie qu'elle s'engage auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, à opérer le système à l'année à la nouvelle norme de 0.8mg/L et de faire la mise à jour du document intitulé "Description des ouvrages d'assainissement" ce document représente le chapitre deux du cahier des exigences environnementales
- ADOPTÉE
- 285-2009 Proposé par Daniel Bellerose
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Version Centre Récréotouristique Mont-Renelle révisée D'accuser réception de la version révisée d'août 2009 du Centre Récréotouristique du Mont Renelle. L'élaboration du détail des coûts et des hypothèses de revenus sera nécessaire pour une juste évaluation du projet.
- ADOPTÉE
- 286-2009 Proposé par Gilles Coutu
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Protocole pour d'animation citoyenne d'entente démarche D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, à signer pour la municipalité de Saint-Michel-des-Saints le protocole d'entente particulière pour un prêt de service en organisation communautaire pour la démarche d'animation citoyenne de la Haute-Matawinie.
- ADOPTÉE
- 287-2009 Proposé par Guylaine Gagné
- ET RÉSOLU UNANIMEMENT
- Appui à pr randonnée sur rivière Matawin. EKMF D'appuyer et d'encourager Michel Forest, EKMF, pour le projet de randonnées canot et kayak sur la rivière Matawin dans le secteur du village. De plus, la municipalité autorise l'utilisation des accès de la municipalité pour la mise à l'eau et la sortie de la rivière et une aide pour instaurer la sécurité du trajet.
- ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

288-2009

Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée
l'assemblée

de Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
secrétaire trésorier
directeur général

Jean-Pierre Bellerose
maire